

Alternatives Durables

**JOINT LETTER AT THE OCCASION OF THE FOURTH MEETING OF THE OPEN-
ENDED WORKING GROUP ON THE POST-2020 GLOBAL BIODIVERSITY
FRAMEWORK**

**THE NECESSITY TO FULLY CONSIDER AND SUPPORT INDIGENOUS PEOPLES
AND LOCAL COMMUNITIES' RIGHTS IN THE NEW GLOBAL BIODIVERSITY
FRAMEWORK**

22 June 2022

As part of the CBD Pre COP events, the fourth meeting of the Open-ended working group on the post-2020 Global Biodiversity framework (GBF) will be held from the 21st to the 26th June 2022 in Nairobi, Kenya, hosted by the United Nations Environment Programme. The upcoming meeting follows the Geneva meeting held in March 2022 where several points on the GBF were discussed but remained unclear.

This letter aims at recalling again the importance of the full recognition of Indigenous Peoples' and Local communities' role for the protection of biodiversity around the world as well as the setting of a concrete framework to ensure [their rights are respected and recognised](#).

It is now clear and recognised that Indigenous Peoples and local communities live in harmony with nature. Their customary knowledge can be a source of inspiration to end the biodiversity crisis and the setting of a framework for the [good of people and nature](#), as highlighted in the 2030 mission in the current draft of the GBF which is: "To take urgent action across society to put biodiversity on a path to recovery for the benefit of planet and people".

It is also well [documented](#) that the current approach of the so-called "fortress conservation" has failed and led, in different regions of the world, to the violation of Indigenous Peoples and local communities' rights. National and International NGOs have

supported Indigenous Peoples and local communities in denouncing violations of their rights in several reports and public statements.

At this stage of the negotiations of the GBF, there [have not been](#) and still are not sufficient guarantees ensuring that protecting 30% of the planet's marine and terrestrial areas including freshwater will not lead to [more violations of communities rights](#) as well as undermine their role in nature conservation and biodiversity protection.

Therefore, several suggestions can be made to improve the current version of the document without which, the proposed target will not be met.

1. Full involvement of Indigenous Peoples and local communities in both management AND decision making over protected areas

The contribution of Indigenous Peoples to efficient biodiversity conservation is recognised worldwide. There are [positive outcomes](#) from cases where Indigenous Peoples and local communities [play a more central](#) role than from cases where conservation efforts are controlled by external organizations / institutions. The latter is not only more inefficient in protection of biodiversity, but is marked by [grave social consequences](#). Only clear equitable participation of Indigenous Peoples in management and decision making on protected areas supported by laws and policies will lead to an effective long term biodiversity conservation pathway. As such, it's important for the GBF to include the following:

- Support toward the recognition of the rights of Indigenous Peoples to their ancestral lands and natural resources which include, but is not limited to protected areas.
- Position them as members, leaders in decision making and monitoring entities putting in place effective conservation efforts.
- Facilitate and increase regular participation of Indigenous Peoples and local communities in dialogue and negotiation on biodiversity portfolios and programs at local and national levels as well as the international level such as the CBD. Criteria should be put in place to evaluate the effectiveness of such facilities.

- Establish and operationalise in the GBF an indigenous advisory group constituted of the various leaders around the globe.
- Ensure the full participation of Indigenous Peoples and local communities in the management of protected areas, including at the highest decision-making positions. Ensure that their prior consultation, participation and informed consent are designed to integrate Indigenous Peoples and their culture in accordance with [UNDRIP](#) and [UNDROP](#).

2. Include third category in CBD for protected areas that is for indigenous lands - beyond just protected areas and Other effective area-based conservation measures' (OECMs).

According [to data](#), more than one quarter of land in the world is controlled by indigenous communities. They have ownership and use or management rights over more than a quarter of the world's land surface — close to 38 million square kilometers or 14.6 million square miles — spread across 87 countries and overlapping with about 40 percent of all terrestrial protected areas on Earth. Most of the land they control is natural land. They have shown full capacity to manage their land sustainably and with self-developed traditional knowledge. A new 30x30 target in the GBF should include these indigenous lands as a separate category and consider them as fully under the governance systems of Indigenous Peoples and local communities.

In addition, land owned by communities is not fully recognised in various countries. The creation and integration of indigenous lands as a separate category in the new GBF entails the full recognition of communities' rights generally and particularly with regards to their lands. Indicators should be included to assess the level of recognition by countries of indigenous rights over their land, including the adoption by states of specific legislation.

3. Request donors to divert their funding from fortress conservation model (National Parks) to support the formal process of recognizing Indigenous Peoples rights over lands and their management and decision making

The main threat to Indigenous Peoples is the loss of their ancestral land and the loss of their cultural and spiritual heritage as well as their ancestral knowledge. So, putting in place an effective funding mechanism not only for biodiversity conservation purposes but also to ensure that their knowledge is not lost has become a state of urgency. It's clear that funding to support Indigenous Peoples, the recognition of their rights and their effort in biodiversity conservation and climate change has been limited as large funding most of time goes to NGO or government entities.

A mere pledge announced by governments and private funders will not suffice to help indigenous communities' effort to protect the biodiversity of tropical forests that are vital for the planet.

In order for Indigenous Peoples to respond well to the conservation effort, donor countries and international organizations must:

- Fund the creation of a database mapping indigenous effort and initiatives around the globe. Support for documentation of the ongoing indigenous initiatives best practices and knowledge, especially in areas fully managed by them, so that national authorities and international donors can fully appreciate the value and the importance of the indigenous conservation efforts, as well as their needs.
- Donors must prioritize the provision of technical assistance to these Indigenous Peoples - rather than to the dominant "fortress conservation model" - as a primary pathway for effective and ethical conservation effort.

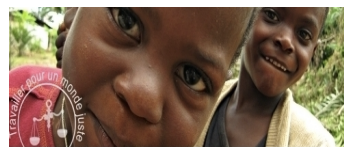
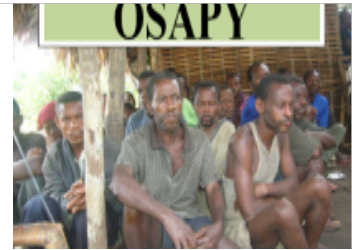
Creating a desired and bright sustainable future for the world's biodiversity depends critically on the inclusiveness and effective participation of Indigenous Peoples and local communities in major nature and biodiversity protection frameworks such as GBF and other local ones. Indigenous Peoples and local **communities** have been the forgotten partners in nature protection efforts, it's not just about their rights but also about developing efficiency and the need for social justice. Without assigning them the full decision making and management power in protecting their lands and nature, the biodiversity crisis will deepen even further.

Signatories:

- Irène Wabiwa Betoko, International Project Leader, Greenpeace Africa
- Blaise Mudodosi, Coordonnateur National, Actions pour la Promotion et Protection des Peuples et Espèces Menacés (APEM)
- Willy Loyombo Esimola, National Coordinator, Organisation d'Accompagnement et d'Appui aux Pygmées (OSAPY)
- Guy kajemba, National Coordinator, Groupe de Travail Climat REDD Renové (GTCRR)
- Joseph Bobia Bonkaw, National Coordinator, Bureau de Veille et de Gouvernance des Ressources Naturelles (BVGRN-ASBL)
- Marianne Klute, Vice-chair, Rettet den Regenwald / Rainforest Rescue (Germany)
- Jean-Marie Nkanda, National Coordinator, Réseau Ressources Naturelles
- CHACGOM Aristide, Coordinator, Green Development Advocates (GDA)
- Patrick SAIDI HEMEDI, National Coordinateur, Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (DGPA)
- Roch Euloge N'ZOBO, National Coordinator, Cercle des droits de l'Homme et de développement (CDHD)
- Christian Hounkannou, Regional Organiser, 350 Africa.org.
- Julien Mathe Wa Muhima, Coordinator, Groupe d'Action Pour Sauver l'Homme Et son Environnement (GASHE)
- EMINI Timothée Aurélien M., Facilitateur de la Plateforme des Peuples Autochtones des forêts du Cameroun "GBABANDI".
- Kass Alidor MUTEBA, Provincial Coordinator Provincial Kinshasa, Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature (OCEAN)
- Jeanne BILOA, Présidente, Bagylli's Cultural and Development Association (BACUDA)
- Stanislas BINELI, Secrétaire Général, Alternatives Durables pour le Développement (ADD)
- Joseph Itongwa, Président du Conseil d'administration, Réseau des Peuples Autochtones et Communautés Locales pour la Gestion durable des Ecosystèmes Forestiers (REPALEF),



350Africa.org



Alternatives Durables

**LETTRE CONJOINTE À L'OCCASION DE LA QUATRIÈME RÉUNION DU GROUPE
DE TRAVAIL À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR LE CADRE MONDIAL DE LA
BIODIVERSITÉ POST-2020**

**LA NÉCESSITÉ DE CONSIDÉRER ET DE SOUTENIR PLEINEMENT LES DROITS
DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES DANS LE
NOUVEAU CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ**

22 Juin 2022

Dans le cadre de l'organisation de la pré-COP de la CDB, la quatrième réunion du groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial de la biodiversité post-2020 se tiendra du 21 au 26 juin 2022 à Nairobi, au Kenya, organisée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. La prochaine réunion fait suite à la réunion de Genève tenue en mars 2022 où plusieurs points sur le Cadre mondial de la biodiversité ont été discutés mais sont restés flous.

Cette lettre vise à rappeler à nouveau l'importance de la pleine reconnaissance du rôle des Peuples Autochtones et des Communautés Locales dans la protection de la biodiversité dans le monde ainsi que la mise en place d'un cadre [pour garantir le respect et la reconnaissance de leurs droits](#).

Il est maintenant clair et reconnu que les peuples autochtones et les communautés locales vivent en harmonie avec la nature. Leurs savoirs coutumiers peuvent être une source d'inspiration pour mettre fin à la crise de la biodiversité et dans la mise en place d'un cadre mondial pour [le bien des personnes et de la nature](#), comme le souligne la mission 2030 dans le projet actuel du cadre mondial de la biodiversité qui est de : « Prendre des mesures urgentes dans toute la société pour mettre la biodiversité sur la voie du rétablissement au profit de la planète et des personnes ». ».

Il est également bien [documenté](#) que l'approche actuelle de la soi-disant «conservation de forteresse» a échoué et a conduit, dans différentes régions du monde, à la violation

des droits des peuples autochtones et des communautés locales. Des ONG nationales et internationales ont aidé les peuples autochtones et les communautés locales à dénoncer les violations de leurs droits dans plusieurs rapports et déclarations publiques.

A ce stade des négociations du cadre mondial de la biodiversité, il n'y a pas eu et il n'y a toujours pas suffisamment de garanties assurant que la protection de 30% des zones marines et terrestres de la planète, y compris l'eau douce, n'entraînera pas davantage de [violations des droits des communautés](#) ni ne sapera leur rôle dans la conservation de la nature et la protection de la biodiversité.

Par conséquent, plusieurs suggestions peuvent être faites pour améliorer la version actuelle du document sans lesquelles l'objectif proposé ne sera pas atteint.

1. Pleine implication des peuples autochtones et des communautés locales à la fois dans la gestion ET dans la prise de décision concernant les aires protégées.

La contribution des peuples autochtones à une conservation efficace de la biodiversité est reconnue dans le monde entier. Il y a des [résultats positifs](#) dans les cas où les peuples autochtones et les communautés locales [jouent un rôle plus central](#) que dans les cas où les efforts de conservation sont contrôlés par des organisations/institutions externes. Cette dernière est non seulement plus inefficace dans la protection de la biodiversité, mais est marquée par de [graves conséquences sociales](#). Seule une participation claire et équitable des peuples autochtones à la gestion et à la prise de décision sur les aires protégées, soutenue par des lois et des politiques, conduira à une voie efficace de conservation de la biodiversité à long terme. En tant que tel, il est important pour le cadre mondial pour la biodiversité d'inclure les éléments suivants:

- Soutien à la reconnaissance des droits des peuples autochtones sur leurs terres ancestrales et leurs ressources naturelles, qui comprennent, mais sans s'y limiter, les aires protégées.
- Les positionner en tant que membres, leaders dans les instances de décision et de suivi mettant en place des efforts de conservation efficaces.

- Faciliter et accroître la participation régulière des peuples autochtones et des communautés locales au dialogue et à la négociation sur les portefeuilles et programmes de biodiversité aux niveaux local et national ainsi qu'au niveau international comme la CDB. Des critères devraient être mis en place pour évaluer l'efficacité de ces installations.
- Établir et opérationnaliser au sein du Cadre mondial de la biodiversité un groupe consultatif autochtone constitué des différents dirigeants du monde entier.
- Assurer la pleine participation des peuples autochtones et des communautés locales à la gestion des aires protégées, y compris aux plus hauts postes décisionnels. Veiller à ce que leur consultation préalable, leur participation et leur consentement éclairé soient conçus pour intégrer les peuples autochtones et leur culture conformément à l'[UNDRIP](#) et à l'[UNDROP](#).

2. Inclure la troisième catégorie dans la CDB pour les aires protégées qui concerne les terres indigènes - au-delà des aires protégées et autres mesures de conservation efficaces par zone (OECM).

Selon [les données](#), plus d'un quart des terres dans le monde sont contrôlées par des communautés autochtones. Ils détiennent des droits de propriété et d'utilisation ou de gestion sur plus d'un quart de la surface terrestre mondiale - près de 38 million de kilomètres carrés ou 14,6 million de miles carrés - répartis dans 87 pays et chevauchant environ 40% de toutes les aires protégées terrestres sur Terre. La plupart des terres qu'ils contrôlent sont des terres naturelles. Ils ont montré leur pleine capacité à gérer leurs terres de manière durable et avec des connaissances traditionnelles auto-développées. Un nouvel objectif 30x30 dans le Cadre mondial de la biodiversité devrait inclure ces terres autochtones en tant que catégorie distincte et les considérer comme entièrement sous les systèmes de gouvernance des peuples autochtones et des communautés locales.

De plus, les terres appartenant aux communautés ne sont pas pleinement reconnues dans divers pays. La création et l'intégration des terres autochtones en tant que catégorie distincte dans le nouveau Cadre mondial de la biodiversité implique la pleine reconnaissance des droits des communautés en général et en particulier en ce qui

concerne leurs terres. Des indicateurs devraient être inclus pour évaluer le niveau de reconnaissance par les pays, des droits autochtones sur leurs terres, y compris l'adoption par les États d'une législation spécifique.

4. Demander aux donateurs de détourner leur financement du modèle de la conservation forteresse (parcs nationaux) pour soutenir le processus formel de reconnaissance des droits des peuples autochtones sur les terres et leur gestion et prise de décision

La principale menace qui pèse sur les peuples autochtones est la perte de leurs terres ancestrales et la perte de leur patrimoine culturel et spirituel ainsi que de leurs connaissances ancestrales. Ainsi, mettre en place un mécanisme de financement efficace non seulement à des fins de conservation de la biodiversité mais aussi pour s'assurer que leurs connaissances ne se perdent pas est devenu un état d'urgence. Il est clair que le financement pour soutenir les peuples autochtones, la reconnaissance de leurs droits et leurs efforts dans la conservation de la biodiversité et le changement climatique a été limité car des financements importants vont la plupart du temps à des ONG ou à des entités gouvernementales.

Une simple promesse annoncée par les gouvernements et les bailleurs de fonds privés ne suffira pas à aider les communautés autochtones à protéger la biodiversité des forêts tropicales vitales pour la planète.

Pour que les peuples autochtones répondent bien à l'effort de conservation, les pays donateurs et les organisations internationales doivent :

- Financer la création d'une base de données cartographiant les efforts et les initiatives autochtones dans le monde entier. Soutien à la documentation des meilleures pratiques et connaissances des initiatives autochtones en cours, en particulier dans les zones entièrement gérées par eux, afin que les autorités nationales et les donateurs internationaux puissent pleinement apprécier la valeur et l'importance des efforts de conservation autochtones, ainsi que leurs besoins.

- Les donateurs doivent accorder la priorité à la fourniture d'une assistance technique à ces peuples autochtones - plutôt qu'au « modèle de conservation forteresse » dominant
- comme voie principale pour un effort de conservation efficace et éthique.

La création d'un avenir durable souhaité et radieux pour la biodiversité mondiale dépend essentiellement de l'inclusivité et de la participation effective des peuples autochtones et des communautés locales dans les principaux cadres de protection de la nature et de la biodiversité tels que le Cadre mondial de la biodiversité et d'autres cadres locaux. Les peuples autochtones et les communautés locales ont été les partenaires oubliés dans les efforts de protection de la nature, il ne s'agit pas seulement de leurs droits mais aussi du développement de l'efficacité et du besoin de justice sociale. Sans leur attribuer le plein pouvoir de décision et de gestion dans la protection de leurs terres et de la nature, la crise de la biodiversité s'aggraverait encore plus.

Signataires:

- Irène Wabiwa Betoko, International Project Leader, Greenpeace Africa
- Blaise Mudodosi, Coordonnateur National, Actions pour la Promotion et Protection des Peuples et Espèces Menacés
- Willy Loyombo Esimola, Coordonnateur National, Organisation d'Accompagnement et d'Appui aux Pygmées (OSAPY)
- Guy kajemba, National Coordinator, Groupe de Travail Climat REDD Rénové (GTCRR)
- Joseph Bobia Bonkaw, Coordonnateur National, Bureau de Veille et de Gouvernance des Ressources Naturelles (BVGRN-ASBL)
- Marianne Klute, Vice-chair, Rettet den Regenwald / Rainforest Rescue (Allemagne)
- Jean-Marie Nkanda, Coordonnateur National, Réseau Ressources Naturelles
- CHACGOM Aristide, Coordonnateur, Green Development Advocates (GDA)
- Patrick SAIDI HEMEDI, Coordonnateur National, Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (DGPA)

- Roch Euloge N'ZOBO, Coordonnateur National, Cercle des droits de l'Homme et de développement (CDHD)
- Christian Hounkannou, Regional Organiser, 350 Africa.org.
- Julien Mathe Wa Muhima, Coordonnateur, Groupe d'Action Pour Sauver l'Homme Et son Environnement (GASHE)
- EMINI Timothée Aurélien M., Facilitateur de la Plateforme des Peuples Autochtones des forêts du Cameroun "GBABANDI".
- Kass Alidor MUTEBA, Coordonnateur Provincial Kinshasa, Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature (OCEAN)
- Jeanne BILOA, Présidente, Bagyelli's Cultural and Development Association (BACUDA)
- Stanislas BINELI, Secrétaire Général, Alternatives Durables pour le Développement (ADD)
- Joseph Itongwa, Président du Conseil d'administration, Réseau des Peuples Autochtones et Communautés Locales pour la Gestion durable des Ecosystèmes Forestiers (REPALEF),